

DATE DE CONVOCATION : 23 MARS 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – M. VILLEGER – K. GAI - J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – P. ORMECHE – E. RAMBEAU - S. HIBON-MINET - P. FRÉON – J.P. ZUCCHI – C. FULPIN – K. PERROIS – C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à M. CLERC – N. ARILLA donne pouvoir à G. MICHELY – S. LABROUSSE donne pouvoir à B. LAFAYE.

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS: G. MIGNON – N. ARILLA – S. LABROUSSE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: P. FRÉON

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016 - BUDGET ANNEXE « CŒUR DE PAYS »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération relative à l'approbation du Compte de Gestion 2016

VU la délibération relative à l'adoption du Compte Administratif 2016,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances réunie le 21 mars 2017, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2016 du budget annexe « Cœur de Pays » comme suit :

Fonctionnement

Résultat de l'exercice :	47 042,38 €
Résultat antérieur reporté :	17 428,22 €
Résultat de fonctionnement à affecter :	64 470,60 €

Investissement

Résultat de l'exercice :	21 968,49
€	
Résultat antérieur reporté :	- 41 981,57
€	
Résultat d'investissement :	-
20 013,08 €	
Restes à réaliser :	0,00
€	
Besoin de financement d'investissement :	- 20
013,08 €	

Affectation

Affectation en réserves en investissement (R 1068) :	20
013,08 €	
Report en fonctionnement (R 002) :	44 457,52
€	
Déficit reporté en investissement (D 001) :	20 013,08
€	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 23 VOIX POUR**, décide d'affecter ainsi les résultats de l'exercice 2016

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE